

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation mathématiques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 69 TFE			
Code	PEGM3B69MA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	15 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Danièle DEBIEVE (daniele.debieve@helha.be) Jehanne COLSON (jehanne.colson@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Olivier DEDOBBELEER (olivier.dedobbeleer@helha.be) <u>HELHa Loverval</u> Alessandra CARION (alessandra.carion@helha.be) Marc DEPREZ (marc.deprez@helha.be)		
Coefficient de pondération	150		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'objectif de cette UE est de permettre à l'étudiant de mobiliser différents outils: multimédias, démarche scientifique, développement de l'esprit critique par l'initiation à l'épistémologie au service de sa formation et de sa pratique professionnelle.

L'étudiant devra réaliser un travail écrit en suivant l'une des structures qui lui sont proposées. Pour ce faire, il devra cerner un problème pertinent, énoncer un objectif de travail en se basant sur des référentiels théoriques. Il tentera d'atteindre son objectif et évaluera les résultats obtenus. Le fruit de ce travail sera défendu oralement. Lors de ces deux épreuves, l'étudiant fera preuve d'une maîtrise de la langue (orale/écrite) en lien avec les exigences de la profession d'instituteur ou d'agrégé de l'enseignement secondaire inférieur : orthographe usuelle, grammaticale, syntaxe, lexique. Il prouvera son aptitude à utiliser à bon escient les outils de référence en situation de scripteur.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
 - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
 - 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession

- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
- 3.1 Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
 - 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
- 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
- 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
 - 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
 - 6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets significatifs
 - 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
 - 6.5 Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
 - 6.6 Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable :

- de parfaire les compétences de recherche (dans la continuité du cours d'initiation à la recherche)
- de développer des compétences de rédaction de type « scientifique » et de forme exigées par la Haute École pour la réalisation et la présentation du TFE.
- d'interroger les connaissances en développant son esprit critique
- d'évaluer les activités proposées dans le cadre de sa recherche.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGM3B69MAA	Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE	15 h / 5 C
PEGM3B69MAB	Travail de fin d'études	0 h / 10 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 150 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGM3B69MAA	Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE	50
PEGM3B69MAB	Travail de fin d'études	100

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'unité d'enseignement TFE constitue l'épreuve transversale finale.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation mathématiques

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
 Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE			
Code	13_PEGM3B69MAA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Alessandra CARION (alessandra.carion@helha.be) Marc DEPRES (marc.depres@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours présente deux dimensions visant à aider l'étudiant dans la réalisation du TFE : la posture et l'écriture.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétence 4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle

4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours aborde, d'une part, la préparation du TFE par le biais de la rédaction de différents éléments tels que : l'introduction, la conclusion, l'abstract, la 4e de couverture, la mise en forme du TFE (exigences institutionnelles).

Et d'autre part, il aborde la question de l'épistémologie par le biais de l'initiation d'une réflexion épistémologique (notion de véracité, prise de recul, culture du doute, origine et histoire des savoirs, courants épistémologiques...).

L'utilisation et la maîtrise de Word seront également abordées.

Démarches d'apprentissage

Participation active au cours ;

Lectures et écriture ;

Exercices pratiques et réflexifs, individuels et de groupe.

Dispositifs d'aide à la réussite

Exercices divers et feedback en cours de dispositif.

Sources et références

Craps, V. (2019-2020). Cours d'*Initiation à la recherche...* bloc 2;

HELHa (2020). TFE : Plaquette d'information 2020-2021 ;

Fourez, G. (2003). Apprivoiser l'épistémologie ;

Verhaeghe, J.-C., Wolfs, J. L., Simon, X., & Compère, D. (2004). Pratiquer l'épistémologie.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Le cours s'appuie sur des présentations PowerPoint et des documents mis à disposition en ligne.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation portera sur différentes parties du TFE (introduction, conclusion, abstract, bibliographie APA, 4e de couverture) en lien avec les exigences institutionnelles et la posture requise. Les différents éléments seront appréciés au sein du TFE lors du dépôt papier de celui-ci.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation mathématiques

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél : +32 (0) 71 43 82 11

Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail de fin d'études			
Code	13_PEGM3B69MAB	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	10 C	Volume horaire	0.25 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Alessandra CARION (alessandra.carion@helha.be)		
Coefficient de pondération	100		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le TFE est un travail personnel de recherche, de réflexion, de créativité et de communication nécessitant l'intégration de plusieurs compétences majeures relatives au métier d'enseignant :

- * maîtriser des apports scientifiques, pédagogiques et didactiques,
- * concevoir, analyser et réguler en lien avec le terrain professionnel,
- * communiquer sur des problématiques professionnelles tant à l'écrit qu'à l'oral.

Ces trois aspects doivent être développés de manière synthétique et si possible simultanée tout au long du travail.

Il s'agit donc d'articuler fondements théoriques et dimensions pratiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- * Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
- * Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
- * Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
- * Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- * Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Trois types de TFE sont proposés à l'étudiant :

1. **TFE Recherche-synthèse** : réalisation d'une recherche-synthèse actualisée, approfondie et personnelle sur base d'une question, d'un sujet reconnu comme pertinent soit dans le parcours de formation de l'étudiant soit par les acteurs de l'enseignement et proposition, si le sujet s'y prête, de pistes didactiques.
2. **TFE Analyse d'une pratique** : réalisation d'une analyse d'expérience de stage (d'un manuel, d'un programme) ou autre aboutissant à une régulation personnelle étayée par des référents théoriques.
3. **TFE Dispositif** : réalisation d'un outil ou d'un dispositif pratique, concret et personnel lié aux problématiques de terrain. Production d'un texte justifiant la genèse et les fondements théoriques de cet objet.

Démarches d'apprentissage

Les démarches 1 & 2, liées au cours d'*Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation*

au TFE doivent avoir été menées à bien :

1. Dès le bloc 2

Rechercher un sujet et un promoteur, délimiter le sujet ; appliquer divers exercices à sa propre thématique.

Participer à la demi journée TFE en présentant un sujet validé par le promoteur.

Remettre au professeur d'initiation à la recherche un projet de recherche TFE stipulant entre autres la thématique, le nom du promoteur sollicité et les premières ressources et idées.

Faire signer le contrat TFE par le promoteur avec qui le travail, à réaliser pendant les vacances, sera déterminé.

2. Durant le bloc 3

Voir son promoteur à la rentrée et lui présenter le contrat pour une nouvelle signature.

Poursuivre le travail, exploiter la recherche en stage, rencontrer le promoteur.

Clôturer le travail de guidance avec le promoteur par une relecture partielle du TFE et faire signer une dernière fois le contrat TFE (avec accord ou non du promoteur pour déposer le travail avec son nom sur la couverture).

Déposer le TFE à la Commission d'admissibilité puis le déposer en papier si l'accord est obtenu.

Toutes les modalités pratiques figurent dans la plaquette d'information TFE qui est à lire et à respecter obligatoirement.

Dispositifs d'aide à la réussite

Exercices formatifs réalisés dans le cadre du cours d'*Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE*.

Evaluation formative : rencontres planifiées avec le promoteur.

Contrat à remplir avec le promoteur, grilles d'évaluation et dispositif d'évaluation explicités au cours d'*Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE* du bloc 3.

Sources et références

Plaquette d'information TFE de l'année présentation du TFE.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les cours d'*Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE* et de *Maîtrise orale et écrite de la langue française (bloc 2)*.

Le promoteur.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Le jury sera composé du promoteur, d'un lecteur interne et d'un lecteur externe. Le lecteur externe aura lu et évalué l'écrit du TFE.

Tous les lecteurs sont invités à évaluer l'écrit à partir de la grille d'évaluation. Cette grille est constituée de critères et d'indicateurs relatifs aux dimensions "recherche", "métier" et "communication" (voir Plaquette d'information TFE).

La qualité de la prestation orale ne pourra faire varier la cote obtenue au préalable à l'écrit que de maximum 20%.

Avant la présentation orale, le jury, composé du promoteur, du lecteur interne et du lecteur externe se rencontre pour remplir une grille d'évaluation commune de l'écrit (même document) et déterminer une cote tenant compte de l'évaluation fournie pour le cours d'*Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE*, qui ne sera pas communiquée à l'étudiant. Cette 1^{re} partie de la délibération prendra 15 minutes.

L'étudiant réalise sa défense avec un support (15 min) et répond aux questions pendant 15 minutes.

Le jury, composé du promoteur, du lecteur interne et du lecteur externe disposera ensuite de 15 minutes pour évaluer la qualité de l'oral et déterminer la cote globale du travail de fin d'études (variation de maximum 20%).

L'étudiant disposera d'une copie de la grille commune d'évaluation de l'écrit et de l'oral sur laquelle figureront des

conseils.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 100

Dispositions complémentaires

Si un étudiant de bloc 3 ne présente pas son TFE en juin de son année diplômante, il est tenu d'en avertir son promoteur et de demander officiellement à la Direction une dérogation pour présenter son TFE en seconde session (par mail avec accusé de réception). Il devra en outre présenter, durant la session de juin, l'état d'avancement de son TFE et assister à deux présentations orales de ses pairs.

Un étudiant ne présentant pas son TFE en seconde session est tenu de présenter durant cette session l'état d'avancement de son TFE et de s'inscrire à une nouvelle année s'il souhaite présenter son TFE l'année suivante.

Il peut être interdit à un étudiant de choisir l'unité d'enseignement TFE dans son programme d'études tant qu'il n'est pas en fin de cycle. L'unité d'enseignement TFE constitue l'épreuve transversale finale.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).